

# Parc national de la Réunion

## Objectif 11: Connaître et accompagner les évolutions du bâti du coeur habité, dans le respect des traditions et de l'esprit des lieux

[...]

- **Mesure 11.1 - Développer et valoriser les connaissances sur le bâti du coeur habité**

### Rôle de l'établissement public du parc national

- Favoriser et encadrer des travaux de compréhension et de description de « l'aménagement spontané » des îlets.
- Valoriser les connaissances acquises auprès des résidents et des différents publics.

### Rôle des communes

- Participer au pilotage des études.
- Valoriser les résultats des études au sein des documents d'urbanisme.

### Autres acteurs opérationnels

- EPCI
- État (DEAL, DAC-OI, CAH), ONF
- CAUE, IRT, AD2R, scientifiques (historiens, ethnologues)
- Résidents

- **Mesure 11.2 - Accompagner les évolutions du bâti des îlets dans le respect des traditions et de l'esprit des lieux**

### Rôle de l'établissement public du parc national

- Encadrer/piloter la production d'un cahier technique guidant l'usage des formes, des volumes, des matériaux et des couleurs.
- Coordonner les acteurs apportant appui et conseil.
- Appuyer l'élaboration d'une « charte du bâti », avec les habitants et les collectivités territoriales.
- Soutenir les projets pilotes.

### Rôle des communes

- Adapter les règlements des documents d'urbanisme à la spécificité des îlets
- Initier, soutenir et/ou conduire des projets pilotes reproductibles à des fins de démonstration et d'apprentissage (TIC, énergies renouvelables, activités nouvelles, décohabitation, etc.)
- Participer à l'élaboration d'une « charte du bâti »
- Former les instructeurs « droit du sol » à la spécificité des îlets

### Autres acteurs opérationnels

- État (DAC-OI, DAAF, CAH), ONF, TCO
- CAUE, IRT, Chambre des Métiers
- Résidents, privés, entreprises, associations

# Parc national de la Réunion

[...]

Page 95 de la Charte PNRun

Référence ID de l'article : #2878

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-11 12:07